**RAPPORT MORAL 2020/2021**

Bien cher (e) collègue,

Me voilà rendu au terme de mon mandat de président de l’ANEG, après avoir passé plus de 30 ans au sein de son comité directeur, puisque, comme vous le savez, je n’ai pas souhaité présenter ma candidature, mais c’est là, un sujet sur lequel je vais revenir.

Lors de mon rapport moral, portant sur la saison 2019/2020 et dans ma lettre de vœux 2021, je parlais de la situation de notre club, dans un contexte complétement inédit et anxiogène, tout en souhaitant ardemment que la saison 2020/2021 qui débutait, nous permettrait de bien vite oublier cette année noire, qui nous avait frustré de nos activités habituelles, de nos rencontres, de notre AG et de la réunion des présidents de SSA et contraint à une adaptation permanente et à trouver des solutions nouvelles.

Aujourd’hui, force est de constater que nos vœux n’auront pas été exhaussés et que nous sommes toujours dans les mêmes problématiques et dans l’incertitude, sauf celle de dire : « que rien ne sera plus comme avant »

Ainsi, peu d’évolutions dans nos actions, peu de décisions nouvelles ont été prises, si ce n’est de coller à l’actualité et d’essayer de profiter de toutes les opportunités que nous a offert la période d’allégement de notre confinement et nous a permis de mettre en œuvre une partie de nos programmes, dont vous trouverez le détail dans les comptes-rendus des commissions, ce qui me dispense de les évoquer avec vous, sauf à vous dire que la barre a été tenue, nos objectifs, abstractions faites de nos empêchement Covid, ont été tenus et l’ANEG est bien vivant et tel le printemps, s’apprête à se réveiller.

C’est donc dans ce contexte que nous abordons un des moments les plus importants de la vie démocratique de notre club, qui malheureusement, pour la première fois de son histoire, ne pourra se tenir en séance pléinière, permettant de regrouper l’ensemble de nos structures et de ses dirigeants et de fixer les orientations de notre club pour les 2 ans à venir.

C’est d’autant plus frustrant qu’il s’agit, cette année, d’une assemblée générale élective où sera confié à de nouveaux élus, le soin de conduire les destinées de notre club et que le débat, qui aurait permis à chacun de s’exprimer sur la situation actuelle, sur notre devenir, sur les orientations à mettre en œuvre, sur le contexte politico-social, sur nos activités sociales dont nous sommes tributaires, se trouvera forcément limité à quelques échanges épistolaires.

Nous ne pourrons donc aller au fond des choses et expliquer pourquoi, après 30 ans de mandat au sein du comité directeur, je n’ai pas souhaité me représenter.

A cela deux raisons essentielles :

Je rappelle~~,~~ que, suite à des divergences sur la gouvernance de l’ANEG~~,~~ qui avait conduit à une situation délétère entretenue par certains élus et le nouveau rentrant au bureau directeur, pouvant porter préjudice dans le fonctionnement de l’ANEG, j’ai démissionné de mes fonctions de président.

Bien que n’ayant aucun pouvoir pour intervenir au sein de la gouvernance de l’ANEG, la CCAS a refusé ma démission et demandé de créer les conditions pour réunir une assemblée générale extraordinaire afin d’élire un nouveau comité directeur.

La situation sanitaire nous a donc contraint à trouver des solutions qui nous ont amenées à cette assemblée générale à laquelle vous êtes convoqués.

L’opportunité nous été donc donnée de renouveler une partie de nos dirigeants en faisant monter de nouvelles candidatures, or il s’est avéré que nous repartions avec les mêmes candidats, sans qu’il soit apporté le moindre renouvellement, puisqu’aucune démarche de recherche, de propositions, de convictions n’a été faite, sans doute pour préserver l’entre-soi et de me représenter me ramenait forcement à la situation initiale qui avait entraîné ma démission.

Je regrette cet état de fait et qu’une nouvelle fois et encore plus fortement que les années précédentes nous soyons amené à élire par défaut nos « nouveaux » élus et que leurs professions de foi n’évoquent aucun des problèmes de fond auxquels va être confronté l’ANEG dans les prochains mois.

En effet, chacun sait aujourd’hui, que la mise en œuvre du projet « Hercule », si elle se fait, signifie la fin de notre statut et celle de nos activités sociales tel que nous les connaissons aujourd’hui.

Chacun sait, tout autant, que depuis des années, une seule organisation syndicale vote la subvention qui permet à l’ANEG de faire ses activités.

Chacun sait combien sont en diminutions drastiques les subventions accordées par les CMCAS aux SSA et les subventions versées par les structures fédérales.

Pouvons-nous, par ailleurs, ignorer, l’impact sur toutes nos activités aéronautiques, qu’aura la loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique, avec comme exemple, la taxation des produits pétroliers, les restrictions de plus en plus nombreuses, une administration de plus en plus tatillonne, etc.etc.

Autant de facteurs qui nous obligeront, de grés ou de force, à repenser complétement nos activités et nos manières de faire et qui nécessitent, plus que jamais, de définir la politique que compte mettre en œuvre les dirigeants que nous aurons élus et que nous aurions dû définir lors de cette assemblée générale.

Que compte donc faire ce « nouveau » comité directeur pour regrouper nos forces, s’entraider, faire que chacun devienne acteur de nos activités sociales indissociables de celle de l’ANEG, afin qu’elles vivent et continuent de répondre aux besoins de tous en matière de sports aériens.

L’ANEG, comme nos activités sociales, ne continueront, que si chacun d’entre nous s’investit et ne se laisse pas voler notre bien commun, qu’est notre statut des IEG dont l’ANEG fait intégralement partie.

D’organiser ce débat sur : qu’allons-nous faire ? c’est, de mon point de vue, le premier acte que se doit de faire cette nouvelle équipe à qui je souhaite néanmoins un très bon envol.

Le président

Patrick BELLIVIER